

Chères adhérentes, chers adhérents,

Il s'est passé beaucoup de choses ces dernières semaines. En voici une synthèse :

#### VOIE LYONNAISE 12

**Par un communiqué de presse commun du 29 février, Les HCL et la Métropole de Lyon ont annoncé avoir trouvé un accord pour aménager la Voie Lyonnaise 12 aux abords de l'Hôpital Edouard Herriot de la manière suivante :**

- Sur la place d'Arsonval, un couloir spécifique en sens unique, tout autour de l'anneau, sera dédié aux véhicules d'urgence, aux bus et aux vélos.
- Sur le carrefour Rockefeller / Viala, la Voie Lyonnaise sera décalée (en face de l'avenue Esquirol !) afin d'améliorer les conditions de visibilité des véhicules.
- Sur le cours Albert Thomas, un élargissement de la chaussée voiture/bus sera réalisé pour permettre à un véhicule de secours de pouvoir dépasser les autres véhicules en cas de congestion.

Pour en prendre connaissance, c'est [ICI](#)

**[Les HCL et la Métropole de Lyon s'accordent sur l'aménagement de la Voie lyonnaise 12 aux abords de l'Hôpital Edouard Herriot.pdf](#)**

**- Mardi 18 mars dernier, de 7h30 à 9h, une vingtaine de membres de notre association et du collectif des riverains de Essarts à Bron se sont mobilisés pour distribuer des tracts informant les automobilistes venant de Bron qui s'arrêtaient au feu du carrefour Pinel/Rockefeller du projet tracé actuel de VL12 et des itinéraires de reports envisagés dans Montchat, les Essarts et le quartier Mermoz.**

Nous avons été frappés par le fait que tous découvraient le projet de passage de deux à une voie sur l'avenue Roosevelt et de mise en sens unique de l'avenue Rockefeller, même les sociétés d'ambulances et de taxis !

Le projet est accueilli très défavorablement. Les accompagnants de personnes nécessitant des soins se sont montrés particulièrement inquiets, des soignants et artisans ont indiqué qu'ils chercheraient du travail en dehors de Lyon, les taxis affirment que la ville de Lyon est devenue impraticable, etc... Beaucoup viennent de loin et se rendent à Lyon pour des raisons professionnelles. Ils indiquent bien souvent qu'ils sont contraints de prendre leur véhicule car ils ne disposent pas de transports en commun à proximité de leur domicile et ne peuvent se garer aux portes de la Métropole, faute de parcs-relais et de solutions de report modal.

De quoi nous conforter dans notre idée que le maintien du double sens de l'avenue Rockefeller est une nécessité pour de multiples raisons et que le passage de la VL12 par l'avenue Esquirol est une solution de consensus adaptée aux caractéristiques du secteur et aux besoins du plus grand nombre. Mais aussi dans l'idée qu'il est nécessaire d'équilibrer les investissements entre le développement des transports en commun et celui des autres modes doux. Le développement du vélo est essentiel, mais il n'est pas la seule alternative pour limiter la circulation des véhicules thermiques.

Un article paru dans le Progrès du 19 mars ([lien ICI](#)), retrace très bien les réactions des usagers des avenues Roosevelt et Rockefeller.



Nous avons aussi pu constater que les cyclistes en provenance de Bron sont persuadés que le trottoir Nord de l'avenue Rockefeller est une piste cyclable car, lorsqu'ils quittent la piste cyclable située sur le côté Nord de l'avenue Roosevelt, le marquage au sol « piste cyclable double-sens » est prolongé sur ce trottoir et les y conduit à tort. Pour sécuriser les piétons, commençons par supprimer ce marquage erroné et par informer les cyclistes, par le biais d'une signalisation adaptée :

- que c'est un trottoir réservé aux piétons,
- qu'ils sont invités à circuler sur la piste cyclable du boulevard Pinel, puis l'avenue Esquirol déjà très cyclable et apaisée.

**Fabien BAGNON, Vice-Président de la Métropole en charge de la voirie et des mobilités actives, a confirmé par un mail et un courrier du 1er mars sa volonté de maintenir le tracé de la VL12 sur l'avenue Rockefeller, en lieu et place de la voie permettant d'entrer dans Lyon.**

Pour lire le courrier de Fabien BAGNON du 1er mars c'est [ICI](#), et son mail d'accompagnement, c'est [ICI](#).

**Les Bureaux respectifs de J'aime Montchat, du Comité d'Intérêt Local et de l'association amicale du Parc Chaussagne n'ont pas été convaincus par ses arguments et lui ont répondu, le 22 mars, par le biais d'un courrier commun que vous pouvez lire [ICI](#)**

La Mairie du 3eme ayant expressément demandé au président du Conseil de Quartier de ne plus s'exprimer aux côtés de nos trois structures, il n'est pas signataire de ce courrier.

**La commission permanente du conseil de la Métropole devrait être amenée à délibérer dans les prochaines semaines sur le bilan de la concertation qui s'est achevée le 21 avril 2023. Le bilan sera ensuite rendu public.**

**Il n'y aura pas de vote à proprement parler sur le projet de VL12 car, en plus de fractionner les 250 km de Voies Lyonnaises en tronçons de moins de 10 km pour s'affranchir d'enquête publique et d'étude d'impact environnemental, l'exécutif métropolitain a décidé de mettre en oeuvre, pour réaliser l'ensemble des Voies Lyonnaises sur plusieurs années, la technique des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) sur la base d'une délibération cadre adoptée en début de mandat.**

#### PROJET DE BHNS destiné à relier la Part-Dieu aux Sept-Chemins

Alors que nous restons dans l'attente de l'arrêté préfectoral prononçant la déclaration d'utilité publique du projet, nous constatons que les travaux préparatoires à la réalisation de la plateforme du BHNS se poursuivent tout le long de la route de Genas et de l'avenue Félix Faure.

Ces travaux ont occasionné la mise en sens unique de l'avenue Félix Faure, mais aussi celle du tronçon de la route de Genas qui relie la place des Maisons-Neuves à la place Reconnaissance-Balzac, ce qui n'a pas manqué de générer d'importants bouchons. Par ailleurs, depuis, le cours Richard-Vitton subit une baisse de fréquentation, ce qui inquiète considérablement les commerçants de ce cours.

SYTRAL MOBILITES organise un « forum info travaux » le jeudi 28 mars prochain à 17h à la salle Richerand (Lyon 3).

Vous pouvez y participer en vous inscrivant à cette adresse :

<https://destinations2026-sytral.fr/processes/bhns1/f/317/>



**Nous avons écrit à la préfecture pour l'interpeler et solliciter des explications sur la situation actuelle.**

**Pour lire le courrier, c'est [ICI](#)**

Pour mémoire, nous estimons essentiellement que ce projet doit être complété pour que soit créé un parc-relais aux Sept-Chemins, que les nouveaux plans de circulation soient présentés, de même que de nouvelles modalités de transports en commun au cœur de Montchat pour compenser la suppression de la ligne de bus 25.

J'❤️Montchat attire votre attention depuis plusieurs mois sur le fait que l'ensemble du quartier de Montchat va connaître prochainement des bouleversements sans précédents en termes de plans de circulation, de reports de circulation et de stationnement du fait de 3 projets portés par la Métropole :

- la Voie Lyonnaise 12 avenue Rockefeller,
- le tram T6 Nord boulevard Pinel et route de Genas,
- le BHNS route de Genas.

Quand ils ont fait l'objet d'une information ou d'une concertation, ces projets ont été présentés de manière distincte. Or, il est très important d'avoir une vision globale des incidences que vont générer leur articulation sur la vie des habitants et l'activité des commerçants du quartier, mais aussi sur l'accès aux hôpitaux (secteurs Pinel et Grange Blanche). Notre cadre de vie va être profondément chamboulé, en particulier pour les habitants des rues adjacentes à ces projets qui sont tous en lisière de Montchat mais qui impacteront son cœur, et pas forcément dans le bon sens.

Nous souhaiterions que la Métropole et la Mairie du 3eme organisent une communication claire et globale sur les changements que vont générer la réalisation de ces projets, et, surtout, tiennent compte de l'avis des habitants et commerçants avant de prendre des décisions.

#### DERNIER RAPPEL POUR LE VERSEMENT DES COTISATIONS 2024

Nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour l'année 2024. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 10 € par personne. Il est possible de régler par virement sur le site internet de l'association (onglet Qui sommes nous / Comment adhérer) ou par chèque à l'ordre de « Association J'aime Montchat ».

Montchatoisement.

Hélène BARONNIER,